

1. Historique du peuplement du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie

Tout comme la plupart des régions du Québec, c'est l'exploitation des ressources locales par l'entreprise privée étrangère qui provoqua le peuplement et le développement économique du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Commençons d'abord par la côte gaspésienne, fréquentée depuis plusieurs siècles par des navires norvégiens, islandais, bretons, normands, basques et j'en passe. Mais ce n'est vraiment qu'au 17^e siècle que des navires européens accostent régulièrement la rive gaspésienne pour y pratiquer la saison durant la pêche à la morue. L'établissement de postes de pêche sédentaire qui auront pour effet de retenir sur place à longeur d'année quelques centaines de Français, commencera au 18^e siècle.

La Conquête anglaise de 1759 allait chasser les commerçants français. Marchands britanniques et jersiais allaient les remplacer, les seconds avec plus de succès que les premiers, pour développer une véritable pêche industrielle et commerciale le long du littoral sud de la Gaspésie. Retenons surtout le nom des Robin qui instituèrent pendant un siècle le monopole du commerce de la pêche gaspésienne.

Cette industrialisation du commerce de la pêche ne pouvait se faire sans la présence permanente d'une main-d'oeuvre qui accepterait de pêcher et de préparer le poisson dans les établissements des commerçants. Les quelques dizaines de familles françaises qui demeurèrent sur place après la Conquête ne pouvaient suffire à la tâche. L'arrivée des Loyalistes vers 1758, n'améliorera guère la situation puisque bon nombre de ceux-ci se tournèrent vers l'agriculture.

La main-d'oeuvre dont on a besoin viendra de France et des Iles-de-la-Madeleine surtout, attirée en cela par la propagande des Robin. Ce sont des Acadiens à la recherche d'une région hospitalière qui, à la fin du 18^e siècle, s'amèneront en Gaspésie pour pêcher et travailler dans les établissements des Robin. Ces derniers feront venir aussi des Jersiais et des Guernésiens. Les "Québécois" n'apparaîtront véritablement dans le coin qu'au 19^e siècle.

Comment cette main-d'oeuvre en fut réduite à un état de dépendance totale face aux capitalistes étrangers, c'est ce que nous verrons plus loin dans le texte. Pour l'instant contentons-nous de nous rappeler que le peuplement de la Gaspésie est le fait



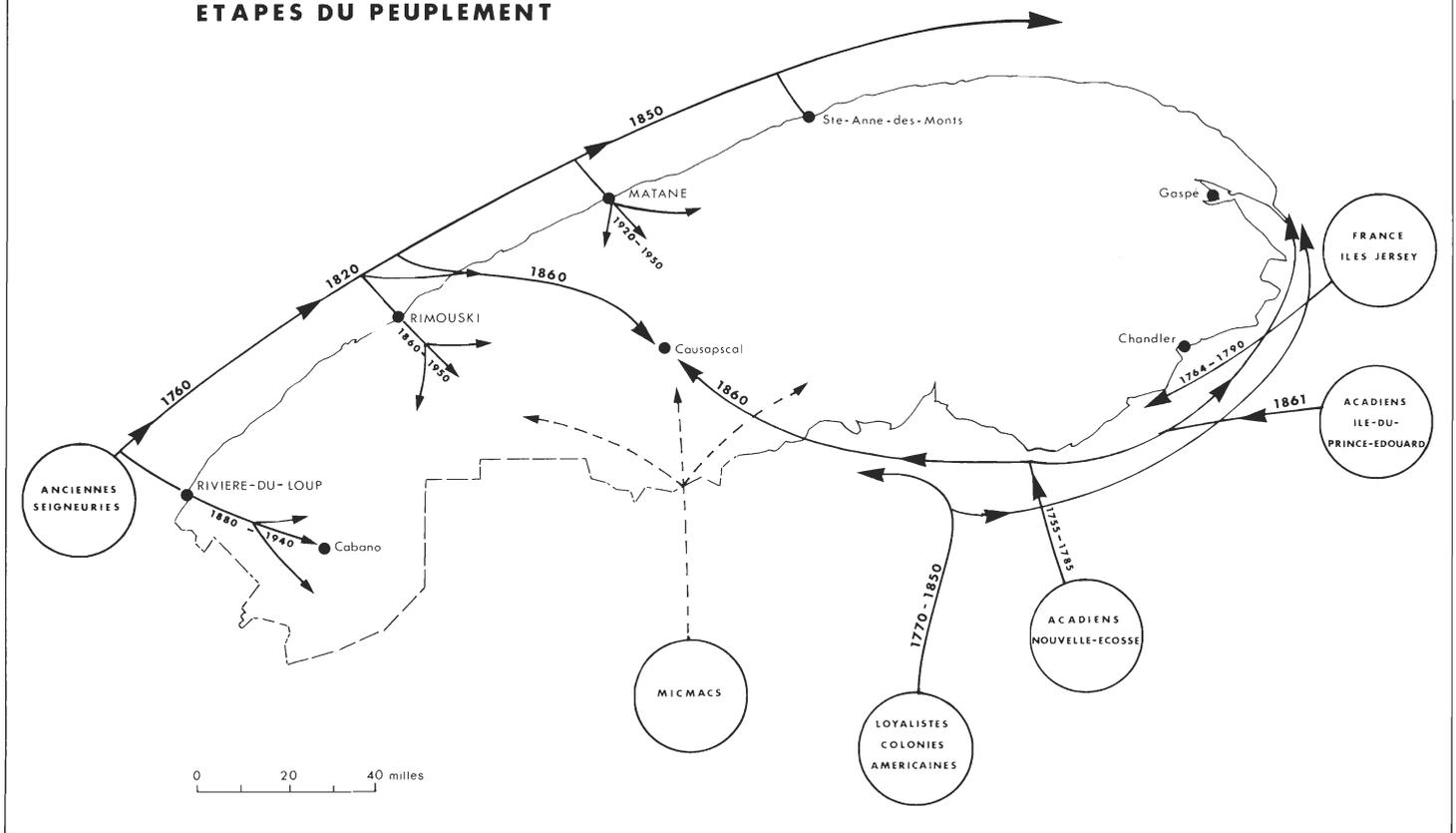
Amqui, 1908. [Madame Cléophas Cormier, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

de compagnies étrangères qui s'approprièrent des ressources maritimes de la région. De 1765, date de l'implantation de ces compagnies, à 1825, la population des côtes de Gaspé et de Bonaventure passa de quelques centaines d'habitants à plus de 6,000 résidents.¹

Le développement socio-économique du Bas Saint-Laurent ne date pour sa part que d'environ 150 ans. Au tournant du 18^e siècle, on dénombre aux alentours de 1,000 habitants le long du littoral s'étendant de Rivière-du-Loup à Rimouski. Plus à l'est, il n'y avait pratiquement personne. La plupart de ces gens vivaient de chasse et de pêche, l'agriculture s'avérant pour eux une activité secondaire. Ce qui provoquera dans les décennies suivantes le boom socio-économique de notre coin de terre, ce sera l'exploitation par la bourgeoisie commerçante britannique des immenses réserves forestières qu'abrite le territoire. Sans vouloir empiéter sur le contenu du texte suivant, mentionnons que c'est vers 1820 qu'un commerçant de bois comme William Price envoie ses agents pour acheter du bois coupé dans la région, bois revendu avec profit en Angleterre.

Dès la décennie suivante, cette classe marchande s'accapare des principaux moulins à scies existant dans la région, s'arrache nos réserves forestières dont elle deviendra propriétaire et entreprend d'exploiter sur une grande échelle cette ressource. Ces "Lumber Lords" n'eurent pas à attirer leur main-d'oeuvre dans leur secteur puisque déjà bon nombre d'habitants fuyaient les seigneuries

ETAPES DU PEUPEMENT



surpeuplées qui s'échelonnaient le long de la rive sud, particulièrement celles des actuels comtés de Kamouraska et de l'Islet. La présence d'une exploitation forestière florissante, axée de plus en plus sur le commerce colonial, devait favoriser l'intégration des colons. Dès 1827, la population du littoral bas-laurentien atteignait 8,000 habitants, réalisant ainsi un bond phénoménal. Les 24 années suivantes se caractérisent par une augmentation de la population de l'ordre de 350% (de 7,975 à 26,882).²

Si des commerçants ont pu provoquer ou accélérer le peuplement du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, ce n'était pas pour nous faire plaisir, mais bien pour tirer profit de l'exploitation et de la vente de nos ressources. Nous avons vu comment ils ont pu se trouver de la main-d'oeuvre; nous analyserons maintenant comment ils ont établi cette main-d'oeuvre et l'ont rendue dépendante des activités de la pêche et de la forêt.

Nous avons souligné au début de cet article que la compagnie Robin faisait venir sa main-d'oeuvre. Propriétaire d'une bonne partie du littoral gaspésien, cette compagnie morcelle ses terres et les vend au pêcheur. Celui-ci tout en s'endettant auprès de cette firme, reçoit une terre tout juste grande pour y pratiquer une agriculture de subsistance.³ Ne pouvant faire vivre sa famille avec sa terre, il se doit de pêcher pour le compte de Robin, comme pour les autres compagnies d'ailleurs. Ne disposant pas des

moyens financiers pour se payer les équipements dont il a besoin, il achète à crédit chez les compagnies qu'il rembourse en nature, avec de la morue fraîche, tout au long de la saison de pêche. Il ne sera payé qu'une fois le prix du poisson fixé sur les marchés. Il achètera de même à crédit les denrées (Robin possédant ses propres fermes), et tous les autres outils qu'il utilise durant la saison de pêche.

Le magasin Robin est son fournisseur, mais toujours à crédit, s'il avait payé comptant comme tout bon client, on lui aurait certes déduit entre 10 et 15% mais... C'est ainsi qu'à l'automne ce que la compagnie lui rembourse ne suffit pas à payer sa subsistance pour l'hiver. Il est donc obligé de recommencer à acheter à crédit jusqu'au mois d'août suivant. Les Robin avaient le monopole de l'exploitation du poisson, le monopole aussi des marchandises en circulation, et, comme complément à la perfection de leur système, ils avaient structuré une vie communale pour leurs "employed servants" (hommes de tous les métiers et presque tous d'origine jersiaise). Ils ne dépendaient ainsi aucunement des résidents de la côte.³

Ces commerçants étrangers s'assuraient donc d'une main-d'oeuvre totalement dépendante d'eux, renouvelable d'année en année, de génération en génération; main-d'oeuvre sous-payée, prisonnière

re d'un monopole qui s'articulait sur le système du troc, ne laissant ainsi aucunes chances aux pêcheurs de se libérer de leurs conditions de vie et de travail. L'activité agricole, faute d'âcres de terre, de bras, de soins, d'argent, se marginalise, accentuant ainsi la dépendance de l'habitant vis-à-vis la pêche et les compagnies qui la contrôle.

Les compagnies forestières qui exploitent les ressources du Bas Saint-Laurent n'agiront pas autrement. Exception faite des ouvriers spécialisés, généralement anglais, les "Lumber Lords" puisèrent leur main-d'oeuvre à même la région, ce qui coûte moins cher que d'avoir ses propres ouvriers et ce qui permet de les renvoyer quand ils ne font pas l'affaire.

Ce sont généralement des colons qui s'établissent sur une terre, de roches trop souvent, qui deviendront leur main-d'oeuvre. Le colon a besoin d'argent liquide pour acheter l'équipement qu'il utilise pour les travaux de la ferme, et il ne refuse pas l'offre monétaire des "Lumber Lords" pour aller couper du bois au chantier ou encore sur son propre lot. Comme résultat, tous les hommes de la famille se retrouvent au chantier de l'automne à la fin du printemps. S'ils font de la drave en plus, ce n'est qu'à la fin de mai qu'ils reviennent à la ferme.

Dans ces conditions, on comprend que les colons aient de la misère à améliorer le rendement de leur exploitation agricole. A la fin de l'été, les colons doivent repartir au chantier pour aller chercher l'argent qui leur permettra de survivre jusqu'à l'année suivante. Les conditions de vie et de travail n'étaient pas drôles au chantier:

...on a été dans des places voé-tu que c'était loin pour travailler dans l'bois. Y follait qu'on profite de la clarté, on partait, on marchait une heure une heure et demi de noirceur pour aller travailler, quand le jour commençait à prendre on arrivait à not'ouvrage... Si on partait de clarté on perdait une heure une heure et demi d'ouvrage, follait être rendu pour travailler de clarté. On marchait avec un fanal à travers du bois pour pas qu'on s'assomme après les arbres...

On avait seulement du lard, pis quand y restait des beens le matin on n'apportait, quand y en avait pas de reste on apportait du pain dans un poche pis du sirop dans une canisse et pis on mettait not' pain dans la neige ça gèle pas. On faisait du feu pis on mettait du lard salé après une aulne, on faisait des toasts quand y faisait trop frette on mangeait avec des mitaines, quand on voyait qu'on était pu capable de rien faire pis que ça voulait pu réchauffer assez, on mangeait pis on sacrait not' camp dans le bois, on allait travailler...⁵

Cette citation décrit des conditions qui préva-

laient dans la première moitié du 20e siècle. La réalité est plus dure encore au 19e, à preuve ce mémoire pour la discipline dans les chantiers, cité par Louise Dechêne:

Une amende de 5s. par jour pour jours chômés, maladie, etc. Les provisions qui seront données pour les chantiers seront du pain, des biscuits, du lard, du poisson et des pois. J'espère que tout le monde sera content de cette nourriture. Je n'ai promis rien de plus. Tout homme qui désobéira aux ordres ou ne donnera pas satisfaction sera congédié immédiatement et il n'aura pas un seul sou de ses gages. Vu qu'il aura manqué de remplir les conditions de son engagement. Je veux qu'il soit bien entendu que tout racommodage, soit de harnais, sleigh, mémoires, emmancher des haches, etc... seront faits le soir après la journée faite... Le temps de travail sera du petit matin jusqu'à la nuit. Il faudra que les hommes partent du chantier avant le jour afin d'être rendus à leur ouvrage aussitôt qu'il fera assez clair pour travailler et ils ne laisseront pas l'ouvrage avant qu'il fasse trop noir pour pouvoir continuer... Chaque homme fournira sa hache à ses propres frais.⁶

Après ce récit, pas besoin de vous spécifier qu'il n'y a pas de syndicat dans les chantiers.

Quand les chantiers se déplacent plus au sud, le long des rivières Neigette, Rimouski, Métis... dans la Vallée de la Matapédia ou ailleurs, les colons-travailleurs forestiers doivent suivre, sinon la grande majorité ne pourra survivre avec les fruits de leur terre.

La "ville" fournit aussi son contingent de sans-travail qui bénéficient de programmes de colonisation et des subsides qui en découlent pour s'établir à proximité d'un chantier pour pouvoir y tra-

Maison de colonisation 1908. [Madame Cléophas Cormier, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



vailler. La Vallée de la Matapédia s'est ainsi "colonisée".

On n'insistera pas ici sur l'accaparement du sol et des équipements par les compagnies forestières qui se sont établies dans la région. Le texte suivant s'en fait l'écho et nous vous y renvoyons.

Quand ce sont les autres qui viennent exploiter nos ressources, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils demandent à nos travailleurs de le faire avec des gants blancs. Simple région périphérique faisant partie d'une simple colonie intégrée de force au commerce international, le Bas Saint-Laurent-Gaspésie ne pouvait espérer que l'exploitation de ses ressources soit planifiée. Les compagnies étrangères pratiqueront jusqu'à nos jours, une exploitation sauvage que des exemples rapportés ci-après étayeront.

Le premier de ces exemples a trait à la pêche au saumon dans les rivières de la Gaspésie et le long des côtes de Bonaventure. Les informations qui suivent sont tirées d'un rapport datant de 1843 et rédigé par un comité spécial d'enquête sur la pêche au saumon sur la rive sud du district de Gaspé.⁷ Dans ce rapport, on y apprend que ce sont les commerçants anglo-saxons, qui ont pour nom Pritchard, Ferguson, Busteed, Adams..., qui pratiquaient le commerce du saumon, poisson qu'ils revendaient sur les marchés internationaux. On le pêchait dans la plupart des rivières de la Gaspésie, surtout la Ristigouche, et dans la Baie des Chaleurs. Ces commerçants font appel à des Indiens de qui l'on achète une partie du saumon qu'ils prennent, ou à des blancs, qu'ils soient pêcheurs ou travailleurs forestiers.

On n'hésite pas à pêcher le saumon dans la saison du frai et à étendre des rets d'une rive à l'autre pour le capturer; on le pêche aussi le soir au flambeau pour l'effrayer et le faire quitter les endroits où il fraie. Autre pratique pernicieuse "...c'est de pêcher, le printemps, le peu de saumons qui sont restés dans les rivières pendant l'hiver, et qui s'en retournent vers la mer."

Cette pêche au saumon "contrôlée" par les commerçants anglais rapporte gros; dans le rapport on y fait mention... "Que la pêche au saumon était, autrefois, une source considérable de richesses pour la Province du Bas-Canada, mais surtout pour le district de Gaspé."

Les chiffres à l'exportation du saumon qui sont avancés dans ce rapport sont révélateurs: "Qu'il a été exporté du dit district, à une certaine époque, à une certaine année, 7,000 tierçons de saumon: tandis qu'aujourd'hui, la plus grande quantité qui en a été prise, dans le dit district, ne s'élève pas à plus de 500 quarts annuellement." De même un peu plus loin dans le rapport: "...mais il est constant qu'autrefois on en exportait plusieurs milliers de quarts, tandis que, depuis quelques années, on n'en exporte que quelques centaines de quart seulement."

Si un quart, mieux connu sous le nom de baril, peut contenir 31 gallons d'un quelconque liquide, on s'imagine aisément qu'il devait s'exporter des dizaines de milliers de saumons annuellement, sans compter ceux qui étaient consommés sur place. Et ça se passait avant 1843. Déjà à cette époque, on parlait d'extinction probable du saumon. On prônait des mesures pour assurer la survie de celui-ci et le maintien de sa mise en marché. Dire qu'aujourd'hui on en est à ensemençer les rivières...

Le rapport nous mentionne comme causes probables de la diminution du saumon, l'absence de réglementation spéciale (un inspecteur pour tout le district), l'utilisation de méthodes prohibées pour la pêche, la présence de radeaux de bois et de moulins à scie dans les rivières, mais il ne s'attaque pas au cœur du problème: le contrôle de l'économie et des institutions politiques par l'étranger qui dicte ses propres lois. La première c'est que cette colonie, le "Québec" appartient à la Grande Bretagne (de nos jours au Canada anglais et aux Américains), et la deuxième, son complément, que les ressources qui s'y trouvent et les profits qu'on en retire, leur appartiennent.

Et pour le saumon en conserve, consolez-vous, vous pouvez toujours acheter du "Made in Vancouver".

Les "Barons du bois" n'ont pas perdu leur temps eux aussi dans la région. Il s'est sorti du Bas Saint-Laurent 10 millions de madriers de pin et d'épinette entre 1828 et 1860.⁸ Des madriers de 12 pieds de long par 11 pouces de large et 21 pouces d'épaisseur sciés à partir de billots dont le diamètre standard sous l'écorce variait de 22 pouces à 16 pouces au fin bout pour le pin rouge, et 18 à 16 pouces pour l'épinette. Louise Dechêne mentionne la région baignée par la rivière Rimouski comme l'une des plus grosses talles de pin rouge au Québec. Affirmation que confirme nos données pour l'époque. Promenez-vous maintenant le long de la rivière Rimouski, le pin rouge s'y fait rare et le diamètre de l'arbre varie entre 6 et 10 pouces. De même le diamètre standard de l'épinette de nos jours varie entre 6 et 8 pouces.

Les "Barons du bois" n'étaient pas intéressés à faire de la coupe sélective, à protéger les repous-ses... A l'époque on repérait une talle, on la rasait et on recommençait plus loin. Ça n'a d'ailleurs pas tellement changé.

On assiste donc au 19^e siècle à un véritable pillage de nos ressources par des compagnies étrangères qui en retirent des profits énormes qui ne sont évidemment pas réinvestis dans le développement économique de la région.

Plus on pille les ressources d'une région plus celle-ci voit son activité économique et sa population croître. Le Bas Saint-Laurent-Gaspésie aura connu une augmentation de population de plus de



Tartinages. [Alphonse Richard, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

300% de 1820 à 1860, soit un pourcentage d'augmentation supérieur à tout autre au Québec. Ceci pour la simple raison que pour piller des ressources, ça prend de la main-d'oeuvre.

Mais ce type de développement économique ne repose que sur du vide. Si les compagnies étrangères pillent moins de ressources, si elles sont moins en demande, si le prix de vente diminue, pour quelques raisons que ce soient, y compris la diminution des ressources de la région, c'est le ralentissement de l'activité économique, le chômage, l'exode pour une bonne partie de la population. C'est pour cela qu'une région doit diversifier son activité économique, en se dotant particulièrement d'un secteur manufacturier qui peut produire et vendre des biens, et qui est plus susceptible de fournir de l'emploi. A moyen et à long terme, une économie diversifiée avantage une région. Ça n'a jamais été le cas pour la nôtre. Notre maigre secteur manufacturier ne reposait que sur la transformation primaire de nos ressources: moulins à scie pour transformer le billet en madriers ou en planches, vigneaux pour sécher et établissements pour saler la morue. Voilà ce qu'était et ce qu'est pas mal encore notre secteur manufacturier.

Les causes principales de cet état de choses s'analyseront à l'intérieur d'une double réalité: celle de la colonie pour le Québec et de région périphérique pour l'est du Québec. On l'a dit le Québec a été colonisé par la France et l'Angleterre d'abord et avant tout pour les ressources qu'il possédait. La bourgeoisie commerçante de ces pays, de même que les Etats concernés, prennent les ressources du Québec à bon marché, les revendent chez-eux ou dans d'autres pays, en retirent des profits qu'ils réinvestissent dans le développement économique de leur pays et non du nôtre. Le Québec ne s'appartient ni politiquement ni économiquement. En voici un exemple. Sous le régime français, la Gaspésie possédait deux centres métropolitains. Voici pourquoi: "Le gouvernement de France lui-même approuvait cette façon de faire, à cause des

revenus qu'il en retirait. Voyez plutôt comment cela se passait. Percé, poste de pêche important, qui exportait annuellement des centaines de mille livres de poisson, ne pouvait en expédier une seule livre à Québec ou à Montréal directement. Tout le poisson était expédié en France, par de là être réexpédié de France à Québec et à Montréal, assurant ainsi aux seigneurs des cargaisons d'aller et retour pour leurs bateaux et au gouvernement, des droits d'importation et d'exportation."⁹

Les seigneurs de la côte de Gaspé sont d'abord et avant tout des armateurs français qui font le commerce de la morue. Leur objectif c'est de faire de l'argent, de remplir leurs navires de poissons, même si cela doit se faire au détriment des consommateurs de Québec et de Montréal. Quand aux taxes perçues pour le transport de la marchandise, elles s'en vont directement dans les coffres de la royauté française, il ne reste rien pour la Nouvelle-France.

Cet état de dépendance politique et économique ne facilite en rien le développement autonome d'une colonie. L'Est du Québec subit de même le joug d'un autre type de dépendance, s'établissant cette fois entre le centre de croissance d'une colonie et ses régions périphériques.

La zone s'étendant de Québec à Montréal aura pu bénéficier du commerce international pour s'assurer d'un certain démarrage économique. Mais pour maintenir une vitesse de croisière à ce niveau, ce centre de croissance devra agir tel un "colonialiste" qui s'accapare du contrôle des régions situées à sa périphérie. En cas de crise, elle se débarrasse de son excédent de population en les envoyant coloniser. Elle envoie sa bourgeoisie ou ses valets de la bourgeoisie anglo-saxonne pour s'accaparer de nos ressources, pour transformer celles-ci le cas échéant, pour nous vendre ses produits manufacturés. Ce centre de croissance a grand besoin d'argent, de capital pour continuer à croître et il le prendra là où il le peut. Ce faisant, il reproduit à une plus petite échelle les relations qui s'établissent entre la colonie du Québec représentée par son centre de croissance et le colonialiste qu'était la Grande-Bretagne (de nos jours, cette relation s'établit entre "the Canada" et les USA).

Vous vous souvenez de notre exemple précédent? Le deuxième, datant de 1850, et extrait d'un rapport d'enquête gouvernemental présidé par Jean-Charles Chapais, illustre notre dernier propos:

"... et que nous ne possédons aucune amélioration publique venant du gouvernement, n'ayant reçu depuis la date de son existence (pour les 6 comtés) à peu près 20,000 livres quand nous versons chaque année plus de 22,000 livres dans le coffre provincial, dont à peu près 5,000 au revenu territorial, 800 livres à celui sur les phares et 17,000 au revenu des douanes sans compter ce qui provient des autres sources".

Les 6 comtés dont il est fait mention ici sont situés dans l'Est du Québec et dans la région du Saguenay Lac St-Jean. Ils en sont à un certain stade de développement qui pourrait leur permettre d'espérer accroître et diversifier leur économie. Or, les compagnies étrangères et le centre de croissance ne partagent pas leurs vues comme nous venons de le constater.

Si la période 1820-1860 en fût une de forte croissance pour le Bas Saint-Laurent, à cause de la présence des intérêts étrangers qui pillent ses ressources et ont besoin de main-d'oeuvre et de services connexes, ce n'était que temporaire puisque l'économie de la région ne reposait sur rien de solide. Jean-Charles Taché demandait qu'on améliore un réseau routier déficient et qu'on rénove ou construisent les quais et ports qui relient la terre à la mer, la plus importante "route" de l'époque. Ses vœux ne seront que partiellement exaucés et encore avec de nombreux retards, tout bonnement parce que le réseau de communication est fonction de l'exploitation des ressources par les compagnies étrangères et non des désirs et des attentes de la population locale.

Notes

1- Historique du peuplement

1. Recensement Canada, 1870-71 vol. 4.
2. Ibid.
3. Hamelin et Roby, Histoire du Québec 1850-1900. pages 237-238.
4. "Une étude socio-historique de la présence jersiaise sur la côte de Gaspé" in **Revue d'Histoire et de traditions populaires de la Gaspésie**. no. 62-63, juillet-sept. 1978. p. 67-68.
5. Extraits de témoignages oraux d'anciens travailleurs forestiers.
6. Dechêne Louise. **Les entreprises de William Price 1810-1850**. page 38-39.
7. Rapport d'enquête. **Pêche au saumon sur la rive sud du district de Gaspé**. AJALBC app. LL 1843.
8. Voir texte suivant.
9. "Une étude socio-historique. . . opus cité.

2- L'exploitation agricole

1. Raoul Blanchard, **L'Est du Canada Français**. Tome I, p. 155.
2. Voir tableau suivant.
3. Le District de Rimouski comprenait à l'époque la région s'étendant de Saint-Simon à Matane, de même que la vallée de la Matapédia.
4. Hamelin, Jean et Roby, Yves. **Histoire économique du Québec, 1851-1896**.
5. Voir annexe Rapport Taché.
6. Hamelin et Roby, opus cité.
7. Raoul Blanchard, opus cité, pp. 152-153.
8. Ibid, p. 153.
9. Hamelin et Roby, opus cité.
10. Firmin Létourneau, **Histoire de l'agriculture**.
11. Ibid.

3- L'exploitation forestière

1. Louise Dechêne, "Les Entreprises de William Price", dans **Recherches Sociographiques**.
2. Ibid, p. 20.
3. Ibid, p. 21.
4. J.A. Gauvreau, **Actes notariés**, no. 3308.
5. Ibid, no. 3313.
6. Ibid, no. 1180.
7. Louise Dechêne, opus cité. p. 37.
8. Hamelin, Jean et Roby, Yves. **Histoire Economique et Sociale du Québec 1851-1896**, p. 398.
9. Louise Dechêne, opus cité, p. 35.
10. Ibid, p. 24.
11. Ibid, p. 39.
12. Ibid, p. 43.
13. Ibid, p. 48.

4- En annexe... le Rapport Taché

1. Tiré de **Appendice of the Journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada**, 1850. (1842-1859: 17 volumes).